

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**DIER - COMMUNE DE DIETWILLER : DIER - COMMUNE DE DIETWILLER (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21680072200011

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE MULHOUSE

**M. 57**

**Compte administratif**

**Voté par nature**

**BUDGET : DIER - COMMUNE DE DIETWILLER (3)**

**ANNEE 2023**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

### II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	39
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	42
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	43
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	44
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	46
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	48

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	
	<b>Valeurs</b>
Population totale	1495

<b>Informations fiscales (N-2)</b>	
	<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2230100,00

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	897,92
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1242,86
3	Dépenses d'équipement brut / population	699,25
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	6,60
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	28,1000
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	72,2500
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	56,2600

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I

B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS</b>		<b>C1</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 430 382,55	2 406 198,20	56 607,77 A1	32 423,42
Investissement	1 087 989,36	548 123,50 (2)	-189 488,94 A2	-729 354,80
Dont 1068		350 000,00		
Fonctionnement	1 342 393,19	1 858 074,70 (3)	246 096,71 A3	761 778,22

<b>RESTES A REALISER (4)</b>				
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)</b>	
<b>TOTAL</b>	32 423,42
Investissement	-729 354,80
Fonctionnement	761 778,22

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
 (4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.  
 (5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
 (6) Indiquer le signe : -- si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	1 342 393,19	G 1 858 074,70
	B	1 087 989,36	H 548 123,50

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I 246 096,71
	D	189 488,94	J 0,00

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	2 619 871,49	= G + H + I + J	2 652 294,91
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	F	0,00	L	0,00
	= E + F	0,00	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	1 342 393,19	= G + I + K	2 104 171,41
	= B + D + F	1 277 478,30	= H + J + L	548 123,50
	= A + B + C + D + E + F	2 619 871,49	= G + H + I + J + K + L	2 652 294,91

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT</b>	<b>B1</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		110 611,62
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	57 831,23	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	116 301,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	871 202,04	0,00
<b>Total des réalisations d'équipement</b>		<b>1 045 334,75</b>	<b>110 611,62</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	41,27	44 898,54
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations financières</b>		<b>41,27</b>	<b>44 898,54</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
<b>Total des réalisations réelles en investissement</b>		<b>I 1 045 376,02</b>	<b>II 155 510,16</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	42 613,34	42 613,34
<b>Total des réalisations d'ordre en investissement</b>		<b>III 42 613,34</b>	<b>IV 42 613,34</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	I + III	<b>1 087 989,36</b>	II + IV	<b>198 123,50</b>
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté</b>	V	<b>189 488,94</b>	VI	<b>0,00</b>
<b>1068 Excédents de fonctionnement capitalisés</b>			VII	<b>350 000,00</b>

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 277 478,30</b>	II + IV + VI + VII	<b>548 123,50</b>
<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)</b>		<b>-729 354,80</b>		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT</b>	<b>B2</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS**  
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
<b>OPERATIONS REELLES ET MIXTES</b>			
011 Charges à caractère général (1)	306 640,74	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	22 649,71
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	377 221,89	73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 029 365,00
		731 Fiscalité locale	552 648,73
		74 Dotations et participations (1)	230 932,43
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	418 175,51	75 Autres produits de gestion courante (1)	22 135,71
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	240 206,00	013 Atténuations de charges (1)	343,12
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
<b>Total dépenses de gestion des services</b>	<b>1 342 244,14</b>	<b>Total recettes de gestion des services</b>	<b>1 858 074,70</b>
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	140,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	9,05	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES</b>	<b>I 1 342 393,19</b>	<b>TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES</b>	<b>II 1 858 074,70</b>

<b>OPERATIONS D'ORDRE (2)</b>			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>III 0,00</b>	<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>	<b>IV 0,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>I + III</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE</b>	<b>II + IV</b>	<b>1 858 074,70</b>
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

<b>RESULTAT REPORTE DE N-1</b>					
002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>V</b>	<b>0,00</b>	002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>VI</b>	<b>246 096,71</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>I + III + V</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>II + IV + VI</b>	<b>2 104 171,41</b>
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

<b>SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)</b>	<b>761 778,22</b>
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>C1</b>

**MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	41,27	0,00	41,27
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	57 831,23	0,00	57 831,23
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	116 301,48	0,00	116 301,48
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	671 202,04	42 613,34	913 815,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 045 376,02</b>	<b>42 613,34</b>	<b>1 087 989,36</b>

<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>189 488,94</b>
---	-------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	306 640,74		306 640,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	377 221,89		377 221,89
014	Atténuations de produits	240 206,00		240 206,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	418 175,51	0,00	418 175,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	140,00	0,00	140,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	9,05	0,00	9,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 393,19</b>

<b>Pour information D 002 Résultat négatif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>C2</b>

**TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	44 898,54	0,00	44 898,54
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	110 611,62	0,00	110 611,62
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19 Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	42 613,34	42 613,34
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>155 510,16</b>	<b>42 613,34</b>	<b>198 123,50</b>

<b>1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1</b>	<b>350 000,00</b>
---	-------------------

<b>Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013 Atténuations de charges (8)	343,12		343,12
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	22 649,71		22 649,71
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	1 029 365,00		1 029 365,00
731 Fiscalité locale	552 648,73		552 648,73
74 Dotations et participations (8)	230 932,43		230 932,43
75 Autres produits de gestion courante (8)	22 135,71	0,00	22 135,71
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 858 074,70</b>

<b>Pour information R002 Résultat positif reporté</b>	<b>246 096,71</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR.N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>1 106 672,03</b>	<b>1 087 989,36</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 087 989,36</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	59 350,00	57 831,23	0,00	1 518,77	0,00	57 831,23
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	120 000,00	116 301,48	0,00	3 698,52	0,00	116 301,48
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	884 667,42	871 202,04	0,00	13 465,38	0,00	871 202,04
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 064 017,42</b>	<b>1 045 334,75</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 045 334,75</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	41,27	41,27	0,00	0,00		41,27
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>41,27</b>	<b>41,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41,27</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 064 058,69</b>	<b>1 045 376,02</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 045 376,02</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	42 613,34	42 613,34		0,00		42 613,34
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>42 613,34</b>	<b>42 613,34</b>		<b>0,00</b>		<b>42 613,34</b>
<b>Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté</b>	<b>189 488,94</b>					
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>	<b>1 296 160,97</b>	<b>1 277 478,30</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 087 989,36</b>

(1) Dépenses engagées non mandatées.  
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.  
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
<b>TOTAL</b>	<b>1 296 160,97</b>	<b>548 123,50</b>	<b>0,00</b>	<b>748 037,47</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	220 000,00	110 611,62	0,00	109 388,38
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>220 000,00</b>	<b>110 611,62</b>	<b>0,00</b>	<b>109 388,38</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	397 000,00	394 898,54	0,00	2 101,46
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>397 000,00</b>	<b>394 898,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 101,46</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>617 000,00</b>	<b>505 510,16</b>	<b>0,00</b>	<b>111 489,84</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	636 547,63	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	0,00	0,00		0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	42 613,34	42 613,34		0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>679 160,97</b>	<b>42 613,34</b>		<b>636 547,63</b>
<b>Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>1 296 160,97</b>	<b>548 123,50</b>	<b>0,00</b>	<b>748 037,47</b>

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-85 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A1**

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>	<b>1 106 672,03</b>	<b>1 087 989,36</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 087 989,36</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	59 350,00	57 831,23	0,00	1 518,77	0,00	57 831,23
202	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
203	44 350,00	55 642,43	0,00	-11 292,43	0,00	55 642,43
2051	0,00	2 188,80	0,00	-2 188,80	0,00	2 188,80
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	120 000,00	116 301,48	0,00	3 698,52	0,00	116 301,48
2112	0,00	5 649,44	0,00	-5 649,44	0,00	5 649,44
2131	10 000,00	25 720,58	0,00	-15 720,58	0,00	25 720,58
2135	100 000,00	21 596,47	0,00	78 403,53	0,00	21 596,47
2151	10 000,00	30 928,99	0,00	-20 928,99	0,00	30 928,99
21538	0,00	13 523,86	0,00	-13 523,86	0,00	13 523,86
2157	0,00	3 560,00	0,00	-3 560,00	0,00	3 560,00
2181	0,00	11 927,34	0,00	-11 927,34	0,00	11 927,34
2183	0,00	3 394,80	0,00	-3 394,80	0,00	3 394,80
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	884 667,42	871 202,04	0,00	13 465,38	0,00	871 202,04
231	528 667,42	515 684,04	0,00	12 983,38	0,00	515 684,04
238	356 000,00	355 518,00	0,00	482,00	0,00	355 518,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 064 017,42</b>	<b>1 045 334,75</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 045 334,75</b>
10	41,27	41,27	0,00	0,00		41,27
1068	41,27	41,27	0,00	0,00		41,27
13	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>41,27</b>	<b>41,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>41,27</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 064 058,69</b>	<b>1 045 376,02</b>	<b>0,00</b>	<b>18 682,67</b>	<b>0,00</b>	<b>1 045 376,02</b>

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	0,00	0,00		0,00		0,00
Opérations ordre transf. entre sections (6)						
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	42 613,34	42 613,34		0,00		42 613,34
Opérations patrimoniales (8)						
231	42 613,34	42 613,34		0,00		42 613,34
Immobilisations corporelles en cours						
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>42 613,34</b>	<b>42 613,34</b>		<b>0,00</b>		<b>42 613,34</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
<b>TOTAL</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>		<b>A2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
<b>TOTAL</b>	<b>1 296 160,97</b>	<b>548 123,50</b>	<b>0,00</b>	<b>748 037,47</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	220 000,00	110 611,62	0,00	109 388,38
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1312 Subv. transf. Régions	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
1313 Subv. transf. Départements	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	88 111,62	0,00	-88 111,62
13251 Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	22 500,00	0,00	-22 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>220 000,00</b>	<b>110 611,62</b>	<b>0,00</b>	<b>109 388,38</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	397 000,00	394 898,54	0,00	2 101,46
10222 FCTVA	22 000,00	26 051,59	0,00	-4 051,59
10226 Taxe d'aménagement	25 000,00	18 846,95	0,00	6 153,05
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>397 000,00</b>	<b>394 898,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 101,46</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>617 000,00</b>	<b>505 510,16</b>	<b>0,00</b>	<b>111 489,84</b>
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	636 547,63	0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (10)</i>	42 613,34	42 613,34	0,00	0,00
203 <i>Frais d'études, recherche, développement</i>	42 613,34	42 613,34	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>679 160,97</b>	<b>42 613,34</b>	<b>0,00</b>	<b>636 547,63</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B</b>

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>2 013 217,41</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 824,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 393,19</b>
011	Charges à caractère général (3)	311 388,14	306 640,74	0,00	0,00	4 747,40	0,00	306 640,74
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	396 500,00	377 221,89	0,00	0,00	19 278,11		377 221,89
014	Atténuations de produits	240 234,00	240 206,00	0,00	0,00	28,00		240 206,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	426 547,64	418 175,51	0,00	0,00	8 372,13	0,00	418 175,51
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 374 669,78</b>	<b>1 342 244,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 425,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 244,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	140,00	0,00	0,00	860,00		140,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	9,05			990,95		9,05
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 000,00</b>	<b>149,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 850,95</b>		<b>149,05</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 376 669,78</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 276,59</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 393,19</b>
023	Virement à la section d'investissement	636 547,63	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>636 547,63</b>	<b>0,00</b>			<b>636 547,63</b>		<b>0,00</b>

<b>Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>	<b>0,00</b>							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>2 013 217,41</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 824,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 393,19</b>
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.  
 (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.  
 (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (4) Les comptes 66 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – ADOPTION DU CA</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B</b>

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>
013	Aténuations de charges (3)	20,00	349,12	0,00	0,00	-323,12
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	16 548,70	22 649,71	0,00	0,00	-6 101,01
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 000,00	1 029 365,00	0,00	0,00	28 635,00
731	Fiscalité locale	470 000,00	552 648,73	0,00	0,00	-82 648,73
74	Dotations et participations (3)	206 100,00	230 932,43	0,00	0,00	-24 832,43
75	Autres produits de gestion courante (3)	16 452,00	22 135,71	0,00	0,00	-5 683,71
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>246 096,71</b>				
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>		<b>2 013 217,41</b>	<b>2 104 171,41</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**

**B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
	<b>TOTAL</b>	<b>2 013 217,41</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>670 824,22</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 393,19</b>
011	Charges à caractère général (4)	311 388,14	306 640,74	0,00	0,00	4 747,40	0,00	306 640,74
60611	Eau et assainissement	4 500,00	3 357,59	0,00	0,00	1 142,41	0,00	3 357,59
60612	Énergie - Électricité	38 388,14	39 944,86	0,00	0,00	-1 556,72	0,00	39 944,86
60613	Chauffage urbain	5 000,00	4 886,46	0,00	0,00	113,54	0,00	4 886,46
60621	Combustibles	10 000,00	11 808,91	0,00	0,00	-1 808,91	0,00	11 808,91
60622	Carburants	3 500,00	4 549,40	0,00	0,00	-1 049,40	0,00	4 549,40
60623	Alimentation	2 000,00	1 950,94	0,00	0,00	49,06	0,00	1 950,94
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	3 335,19	0,00	0,00	664,81	0,00	3 335,19
60632	Fournitures de petit équipement	14 000,00	10 905,00	0,00	0,00	3 095,00	0,00	10 905,00
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	2 839,94	0,00	0,00	-839,94	0,00	2 839,94
60636	Vêtements de travail	4 500,00	3 140,03	0,00	0,00	1 359,97	0,00	3 140,03
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 708,76	0,00	0,00	291,24	0,00	2 708,76
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	3 226,31	0,00	0,00	4 273,69	0,00	3 226,31
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	4 298,39	0,00	0,00	5 701,61	0,00	4 298,39
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	6 843,08	0,00	0,00	3 156,92	0,00	6 843,08
613	Locations	5 000,00	3 105,49	0,00	0,00	1 894,51	0,00	3 105,49
61521	Entretien terrains	3 000,00	1 491,00	0,00	0,00	1 509,00	0,00	1 491,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	7 907,84	0,00	0,00	7 092,16	0,00	7 907,84
615231	Entretien, réparations voiries	35 000,00	60 900,99	0,00	0,00	-25 900,99	0,00	60 900,99
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	2 380,43	0,00	0,00	2 619,57	0,00	2 380,43
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	246,60	0,00	0,00	-246,60	0,00	246,60
6156	Maintenance	23 000,00	24 869,48	0,00	0,00	-1 869,48	0,00	24 869,48
6161	Multirisques	9 000,00	8 984,63	0,00	0,00	15,37	0,00	8 984,63
617	Etudes et recherches	5 000,00	13 464,00	0,00	0,00	-8 464,00	0,00	13 464,00
618	Divers	3 500,00	3 645,41	0,00	0,00	-145,41	0,00	3 645,41
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	15 000,00	17 682,00	0,00	0,00	-2 682,00	0,00	17 682,00
623	Pub., publications, relations publiques	35 000,00	39 641,67	0,00	0,00	-4 641,67	0,00	39 641,67
624	Transports biens, transports collectifs	2 500,00	385,00	0,00	0,00	2 115,00	0,00	385,00
625	Déplacements et missions	4 500,00	60,19	0,00	0,00	4 439,81	0,00	60,19
626	Frais postaux et frais télécommunication	7 500,00	6 308,11	0,00	0,00	1 191,89	0,00	6 308,11
627	Services bancaires et assimilés	0,00	2 334,94	0,00	0,00	-2 334,94	0,00	2 334,94
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	3 989,75	0,00	0,00	510,25	0,00	3 989,75
62878	Remb. frais à des tiers	500,00	1 046,75	0,00	0,00	-546,75	0,00	1 046,75
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	586,00	0,00	0,00	414,00	0,00	586,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	9 000,00	3 770,00	0,00	0,00	5 230,00	0,00	3 770,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	45,60	0,00	0,00	-45,60	0,00	45,60
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	396 500,00	377 221,89	0,00	0,00	19 278,11		377 221,89
6218	Autre personnel extérieur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	6 000,00	5 523,56	0,00	0,00	476,44		5 523,56
6411	Personnel titulaire	260 000,00	248 294,63	0,00	0,00	11 705,37		248 294,63
6413	Personnel non titulaire	7 000,00	3 502,87	0,00	0,00	3 497,13		3 502,87
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	110 000,00	107 137,42	0,00	0,00	2 862,58		107 137,42
6470	Autres charges sociales	12 500,00	12 763,41	0,00	0,00	-263,41		12 763,41
014	Atténuations de produits	240 234,00	240 206,00	0,00	0,00	28,00		240 206,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	0,00	1 928,00	0,00	0,00	-1 928,00		1 928,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	235 234,00	235 234,00	0,00	0,00	0,00		235 234,00
73913	Revers, taxes urbanisation et environ.	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 000,00	3 044,00	0,00	0,00	-44,00		3 044,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	426 547,64	418 175,51	0,00	0,00	8 372,13		418 175,51
65132	Prix	11 000,00	11 995,00	0,00	0,00	-995,00		11 995,00
65311	Indemnités de fonction	62 000,00	62 733,78	0,00	0,00	-733,78		62 733,78
65313	Cotisations de retraite	4 000,00	2 634,72	0,00	0,00	1 365,28		2 634,72
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	50,23	0,00	0,00	-50,23		50,23
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
65568	Autres contributions	315 000,00	310 558,10	0,00	0,00	4 441,90		310 558,10
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	27 000,00	22 745,26	0,00	0,00	4 254,74		22 745,26
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	6 547,64	7 458,42	0,00	0,00	-910,78		7 458,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 374 669,78</b>	<b>1 342 244,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 425,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 342 244,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	140,00	0,00	0,00	860,00		140,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	140,00	0,00	0,00	860,00		140,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	9,05			990,95		9,05
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 000,00	9,05			990,95		9,05
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>2 000,00</b>	<b>149,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 850,95</b>		<b>149,05</b>

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 376 669,78</b>	<b>1 342 393,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 276,59</b>	<b>1 342 393,19</b>	
023	<i>Virerment à la section d'investissement</i>	636 547,63						
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)</i>	0,00	0,00			0,00	0,00	
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)</i>	0,00	0,00			0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>636 547,63</b>	<b>0,00</b>			<b>636 547,63</b>		<b>0,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – ADOPTION DU CA**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	20,00	343,12	0,00	0,00	-323,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	10,00	316,65	0,00	0,00	-306,65
6459	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	10,00	26,47	0,00	0,00	-16,47
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	16 548,70	22 549,71	0,00	0,00	-6 101,01
7011	Ventes d'eau	0,00	909,18	0,00	0,00	-909,18
70311	Concessions cimetières (produit net)	500,00	1 270,00	0,00	0,00	-770,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 000,00	2 440,10	0,00	0,00	-440,10
7035	Locations de droits de chasse et pêche	1 548,70	1 548,70	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	0,00	2 885,17	0,00	0,00	-2 885,17
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	2 500,00	2 759,33	0,00	0,00	-259,33
70878	Remb. frais par des tiers	10 000,00	10 837,23	0,00	0,00	-837,23
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 058 000,00	1 029 365,00	0,00	0,00	28 635,00
73211	Attribution de compensation	760 000,00	760 594,00	0,00	0,00	-594,00
73221	FNGJR	268 000,00	268 771,00	0,00	0,00	-771,00
738	Autres impôts et taxes	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
731	Fiscalité locale	470 000,00	552 548,73	0,00	0,00	-82 548,73
73111	Impôts directs locaux	470 000,00	520 676,00	0,00	0,00	-50 676,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	31 872,73	0,00	0,00	-31 872,73
74	Dotations et participations (4)	206 100,00	230 932,43	0,00	0,00	-24 832,43
74111	Dotation forfaitaire des communes	10 000,00	9 871,00	0,00	0,00	129,00
741121	DSR des communes	12 000,00	14 437,00	0,00	0,00	-2 437,00
744	FCTVA	4 000,00	9 291,80	0,00	0,00	-5 291,80
74718	Autres participations Etat	100,00	255,00	0,00	0,00	-155,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	35 000,00	52 262,63	0,00	0,00	-17 262,63
748312	D.C.R.T.P.	0,00	139 958,00	0,00	0,00	-139 958,00
748313	Dotation compensation de la TP	139 000,00	0,00	0,00	0,00	139 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	4 857,00	0,00	0,00	-4 857,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	16 452,00	22 135,71	0,00	0,00	-5 683,71
752	Revenus des immeubles	15 000,00	15 699,36	0,00	0,00	-699,36
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	1 450,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2,00	4 986,35	0,00	0,00	-4 984,35
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 767 120,70</b>	<b>1 858 074,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-90 954,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/07/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
5193 Lignes de trésorerie						
00160-000524645-70	03/08/2023	300 000,00	175 000,00	2 334,00	175 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>300 000,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>2 334,00</b>	<b>175 000,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB690071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>IV – ANNEXES</b>	<b>B1.2</b>

**REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial			Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00										
1641 Emprunts en euros (total)					0,00										
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuel						
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>0,00</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>		<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											ICNE de l'exercice
	Couverture 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
							Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGEP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
REDACTEUR	B	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	4,00	6,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	1,00	4,00	5,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION 2EME CL. (Av. Janv. 2015)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		4,00	8,00	12,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

## DIETWILLER - DIER - COMMUNE DE DIETWILLER - CA - 2023

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillés (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 50 % (quotité de travail = 50 %) présent toute l'année correspond à 0,5 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Tableau des effectifs – suite à la délibération du 23/06/2022

EMPLOIS	Catégorie	titulaire	Non titulaire	titulaire	titulaire	Non titulaire	Poste vacant	Tableau à jour après délibération du 15/10/2021	total
		Temps complet	Temps complet	Temps partiel	Temps non complet	Temps non complet			
Rédacteur - secrétaire de mairie	B	1						- Créé 01/04/2010 par délibération du 11/03/2010	1
Adjoint administratif 2 <sup>ème</sup> classe	C				1 (28 heures)		1 poste vacant (31 heures)	- Augmentation du temps de travail – de 17h à 19h (délibération 14/04/2011) et de 19h à 31 h (délibération du 13/12/2012)	2
Rédacteur	B	1 (35 heures par semaine)						- Créé par délibération du 21/05/2021	1
Adjoint technique	C	1		1 (poste 35 heures)			1 poste vacant (28 heures)	- Modification poste temps non complet par arrêté du maire n° 051 du 05/08/2019	3
Adjoint technique	C						1 poste vacant (35 heures)	- Création d'un poste temps complet – délibération du 15/10/2021	1
Agent de maîtrise	C	1						- Créé 01/07/2011 par délibération du 23/06/2011	1
Agent spécialisé Ecole Maternelle	C				2 (28 heures - 24,64 heures)				2
Agent d'animation	C						1 disponibilité		1
Agent de service école primaire	C				1 (8 heures par semaine)			- Création d'un poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe – délibération du 18/12/2014	1
Agent de service école maternelle	C				1 (9,92 heures)			- Suppression d'un poste /2 d'adjoint technique 9,92 h / semaine par délibération du 24/05/2018	1
Agent de service (mairie – école primaire – bâtiments communaux)	C				1 (21 heures par semaine)			- Création d'un poste d'adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe de 12h/semaine – délibération du 15/05/2014 – Augmentation de 12 à 21 heures/ semaine délibération du 19/02/2015	1
Emplois été -							4	postes 70 heures - sur 2 semaines	4
<b>Total</b>		<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>7</b>		<b>4</b>	<b>3</b>	<b>19</b>

**IV ANNEXE B11.1****Liste des organismes de regroupement**

ADAUHR (Agence Départementale d'Urbanisme du Haut-Rhin)  
 Amis du mémorial Alsace Moselle  
 Association des maires de Haut-Rhin  
 Association Foncière de Dietwiller  
 Association Médecine du Travail  
 AURM (Agence Urbanisme de la Région mulhousienne)  
 Brigades vertes  
 Fédération des maires ruraux (délibération 31/01/2019)  
 Fondation du patrimoine  
 Groupement d'intérêt cynégétique  
 M2A Mulhouse Alsace Agglomération  
 Routes Romanes d'Alsace (délibération 24/05/2018)  
 SCIN (Syndicat des Communes de l'Île Napoléon)  
 Sivom d'Habsheim et environs (Collège)  
 Société Protectrice des animaux  
 Syndicat d'initiative de Sierentz  
 Syndicat Intercommunal des Cours d'eau du Sundgau Oriental (fusion du Syndicat des Cours d'eau de la Hardt Sud - aout 2019)  
 Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) Corps de première Intercommunal (CPI) Landser  
 Schlierbach Dietwiller (délibérations du 19/05/2011 et 25/08/2011) (SDIS et UDSP)  
 Territoire d'énergies Alsace (Syndicat d'électricité et de gaz)

**COTISATIONS SOCIALES**

Centre de Gestion du Haut-Rhin  
 Caisse des Dépôts et Consignation - formation élus  
 CNFPT  
 URSSAF  
 IRCANTEC  
 ERAFP  
 CNRACL  
 FNC  
 GAS  
 Pôle emploi

**Assurances**

CIADE (RC risque juridique)  
 SMACL (véhicules )  
 CIADE (bâtiments)  
 RELYENS (ex SOFCAP) (assurance risque statutaire)  
 RELYENS (ex PUBLISERVICES - GROUPE SOFAXIS) (Prévoyance personnel)  
 MUTEST (complémentaire santé des agents)

**Liste des Etablissements publics créés**

CCAS

**Services eau et assainissement**

SIVOM de la région mulhousienne - service Assainissement eaux usées - eaux pluviales - janvier 2021  
 Eau potable : Mulhouse Alsace Agglomération - janvier 2023

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>41,27</b>	<b>41,27</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>41,27</b>	<b>41,27</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	41,27	41,27
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
41,27	0,00	189 488,94	189 530,21
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>683 547,63</b>	<b>44 898,54</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>47 000,00</b>	<b>44 898,54</b>
10221	FACTVA	0,00	0,00
10222	Taxe d'aménagement (2)	22 000,00	26 051,59
10226	Autres fonds d'investissement	25 000,00	18 846,95
10228	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation invest. non transf.	0,00	0,00
138	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
26...	Autres immobilisations financières		
27...			
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>636 547,63</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	636 547,63	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	44 898,54	0,00	0,00	350 000,00	394 898,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	189 530,21
Ressources propres disponibles	394 898,54
Solde	V = IV - II (5)
	205 368,33

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>D10</b>

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 296 160,97	1 277 478,30	0,00	18 682,67
RECETTES	1 296 160,97	548 123,50	0,00	748 037,47
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 013 217,41	1 342 393,19	0,00	670 824,22
RECETTES	2 013 217,41	2 104 171,41	0,00	-90 954,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

(1) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 296 160,97	1 277 478,30	0,00	18 682,67
RECETTES	1 296 160,97	548 123,50	0,00	748 037,47
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 013 217,41	1 342 393,19	0,00	670 824,22
RECETTES	2 013 217,41	2 104 171,41	0,00	-90 954,00

(1) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES**

<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>		<b>IV</b>
		<b>D10</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 296 160,97	1 277 478,30	0,00	18 682,67
RECETTES	1 296 160,97	548 123,50	0,00	748 037,47
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 013 217,41	1 342 393,19	0,00	670 824,22
RECETTES	2 013 217,41	2 104 171,41	0,00	-90 954,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>3 309 378,38</b>	<b>2 619 871,49</b>	<b>0,00</b>	<b>689 506,89</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>3 309 378,38</b>	<b>2 652 294,91</b>	<b>0,00</b>	<b>657 083,47</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES

IV

D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	1 452 277,00	7,94	26,19 %	0,00	382 970,00	7,94
TFPNB	65 964,00	28,03	64,35 %	0,00	42 447,00	28,03
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	88 482,00	101,89	14,14 %	0,00	12 511,00	101,90
<b>TOTAL</b>	<b>1 616 723,00</b>	<b>11,50</b>			<b>437 928,00</b>	<b>11,11</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 22/02/2024

Présenté par le Maire, Christian FRANTZ (1),

A Dietwiller, le 07/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Dietwiller, le 07/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Alain MORILLON	<i>procurateur E. Bonduelle</i>
André BECK	<i>[Signature]</i>
Charles KREMPER	<i>Krempfer C.</i>
Claude SCHULLER	<i>[Signature]</i>
Dominique RISTORCELLI	<i>procurateur Elodie Demare</i>
Elodie DEMARE	<i>[Signature]</i>
Elodie GERUM	<i>[Signature]</i>
Eléonore JEAN DIT PANNEL	<i>Procurateur P. Vessot</i>
Emmanuelle BONDUELLE	<i>[Signature]</i>
Guillaume POIMBOEUF	<i>[Signature]</i>
Michel BOBIN	<i>PROCURATEUR Fran</i>
Pierrette KEMPF	<i>[Signature]</i>
Raymonde SEILER	<i>[Signature]</i>
Richard LIEBY	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par le Maire, Christian FRANTZ (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2024, et de la publication le 12/03/2024

A Dietwiller, le 12/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

